

## Compte rendu du Comité syndical Lundi 29 avril 2019 à 17h30 à la salle polyvalente de Douadic

### Membres votants présents :

Mesdames Annie BARRAL, Jacqueline BERTHELOT, Liliane BIDAULT, Annick BOUGON, Danièle CHAUDAGNE-LE RAVALLEC, Elisabeth DUBRAC, Annick GOMBERT, Lydie LACOU, Catherine LERAT, Evelyne NICAULT, Françoise PERROT.

Messieurs Guy AXISA, Bertrand BAILLARGEAT, Gérard BLONDEAU, Patrice BOIRON, Christian BOISLAIGUE, Christian BORGEAIS, Robert BOSCARINO, Jean-Michel BUTARD, Jean-Paul CHANTEGUET, Joël DAMET, Jean-Pierre DARREAU, Daniel DEJOLLAT, Michel DENAIS, Christian DENIS, Martial DRUI, Christian DUCHENE, Hervé FLEURY, Laurent GANDILLOT, André GATEAULT, Louis GILLIER, Jean-Louis MARCQ, Claude MERIOT, Alain MOULENE, Hubert MOUSSET, Jean-Michel MULTON, Alain NEVIERE, Jean-François RIAUTE, Serge RIET, Michel SCHOUMACHER, Christophe VANDAELE, Jean VIDY, Tony WILLIAMS.

### Membres suppléants présents :

Mesdames Régine BAUDOUX-PICARD, Annick MELIN.

### Étaient excusés :

Mesdames Chantal BERTHON, Charlotte BURGMANS, Dominique COTILLON-DUPOUX, Françoise DANVY, Christine DARRAULT-ERRARD, Karine GAUTRON, Marjolaine PARRINGTON, Martine PRAULT.

Messieurs Bruno CHARTIER, Joël DELOCHE, Nicolas FORISSIER, Jacky GENET, Michel GUILLOT, Rémi LEMELIN, Michel LIAUDOIS, Alain PESSIONE, Pierre PETIT, Jacques PROUTEAU, Gilles TOUZET, Geoffroy VIGNES.

### Assistaient en outre à la réunion :

Mme BLAIN-SAURET, Chargée de communication PNR

Mme CHANCEL, Chargée de mission PNR

Mme CHIAPPERO, Chargée de mission PNR

Mme DUC, La Nouvelle République

Mme ELDIN, SOLIHA

Mme FOULATIER, Chargée de mission PNR

Mme LAVAUD, Secrétaire PNR

Mme NIEUL, Conseil régional

Mlle VENAULT, Assistante comptable PNR

M. CHAMPIGNY, Président Conseil de développement

M. GILLARD, Sous-Préfecture

M. GOURRU, DDTI

M. LALANGE, Directeur adjoint PNR

M. LEROY, Directeur PNR

M. PELLÉ, Chargé de mission PNR

M. VANGAEVEREN, Percepteur

### Étaient en outre excusés :

M. CAMUS, CDC Cœur de Brenne

M. CHAMPIGNY, Président Conseil de développement

M. DUTHEIL, Chambre d'Agriculture

## **PRESENTATION DU PROJET D'AMENAGEMENT DES ESPACES EXTERIEURS DE LA MAISON DU PARC**

Sébastien Lalange a présenté une première esquisse de la réflexion qui a été conduite pour améliorer les abords de la Maison du Parc, dont le parking et l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite. Ce travail a été conduit avec l'aide d'un architecte paysagiste, Jeoffroy de Castelbajac et en lien avec l'Architecte des Bâtiments de France.

Le projet doit être finalisé durant l'été pour envisager un début des travaux dès l'automne 2019. Les travaux seront programmés sur plusieurs saisons afin de perturber le moins possible le fonctionnement de la Boutique du Parc et de l'espace d'accueil du public.

Les travaux consistent en un léger réaménagement du parking avec une possibilité d'extension dans la prairie voisine et dans la mise en œuvre de matériaux plus adaptés pour faciliter le cheminement des personnes à mobilité réduite. Il est également envisagé le percement d'un passage dans un mur qui ferme l'ancienne cours de la ferme pour faciliter les liaisons avec le Château du Bouchet.

## **PROJET TERRITORIAL DE SANTE**

Jean-Paul Chanteguet a rappelé que dans un contexte de désertification médicale et de diminution de services de santé aux usagers, il semble opportun de lancer la mise en œuvre d'un « projet territorial de santé », pour permettre de définir les priorités en matière de santé, sur un territoire dont il est nécessaire de redéfinir les contours au plus près des besoins. Pour cela, les cabinets ALTENSE et KPMG ont été contactés et retenus pour accompagner le Parc dans cette démarche. Celle-ci vise à définir le cadre des interventions locales dans le champ de la santé. Elle doit conduire à la construction d'un projet stratégique « cadre » qui permette de définir des orientations dans le champ de la santé en mesure de donner du sens et de coordonner les interventions des acteurs du territoire. Il est ainsi envisagé de redéfinir les contours d'un territoire hors des schémas administratifs préétablis, répondant au véritable besoin de la population et ses habitudes de parcours et consommation. L'objectif est de formuler une vision stratégique pour le territoire dans le champ de la santé et de construire un projet stratégique qui mobilise les professionnels, les usagers et les élus du territoire afin de formaliser une stratégie d'action pour le territoire pour les années à venir, autour d'orientations partagées.

Un premier comité de pilotage est prévu le 14 mai pour travailler sur la méthodologie proposée par les cabinets retenus pour l'étude, ALTENSE et KPMG. Leur note de cadrage reprend cette méthodologie qui se décompose en trois phases.

Les phases 1 et 2 prévoient des entretiens avec les partenaires, une analyse documentaire et la prise en compte des projets en cours dans le domaine de la santé sur le territoire (dont l'évaluation du CLS première génération), la définition du périmètre et la restitution du diagnostic et échanges. La troisième phase comprend des entretiens complémentaires en fonction des priorités retenues, et un questionnaire pour définir les priorités et rédiger un projet territorial de santé.

Le Conseil régional du Centre-Val de Loire a donné un avis favorable pour participer au financement de cette action. Le Président propose de solliciter le Conseil départemental de l'Indre et l'Ars pour compléter le plan de financement qui s'élève globalement à environ 20 000 €.

## **PRESENTATION DE LA PRE-ETUDE OPERATIONNELLE D'OPAH ET POUR LA MISE EN PLACE D'UNE PTER (Plateforme Territoriale de Rénovation Energétique)**

Valérie Eldin de SOLIHA Indre a présenté les résultats de l'étude pré-opérationnelle qui a été menée pour la mise en place d'une nouvelle OPAH en faveur de de l'amélioration du parc de logements.

Le territoire d'étude porte sur les 3 communautés de communes (Brenne-Val de Creuse, Cœur de Brenne et Marche Occitane-Val d'Anglin) soit un total de 56 communes et un peu plus de 30 000 habitants. L'objectif de l'étude était de vérifier la pertinence de lancer une nouvelle OPAH sous forme classique ou spécifique et éventuellement complétée par d'autres outils en fonction des besoins identifiés sur ce territoire.

L'enjeu principal reste d'améliorer le parc de logements tout en préservant la valeur patrimoniale du bâti ancien mais également de renforcer l'attractivité du territoire.

Par ailleurs, les différents enjeux qui ressortent de cette étude peuvent être classés selon les critères suivants :

- Amélioration qualitative du parc de logements privés à travers la rénovation énergétique,
- La lutte contre l'habitat indigne,
- La mobilisation du parc de logements vacants en centres-bourgs.

La mise en œuvre de cette nouvelle OPAH sera très certainement couplée avec la création d'une Plateforme Territorial de Rénovation Energétique qui pourrait aboutir à la création « Maison de la Rénovation », sorte de guichet unique permettant de répondre aux différentes attentes des particuliers en matière de rénovation de l'habitat.

Ci-joint diaporama présenté par Valérie Eldin.

## **PRESENTATION DU NOUVEAU SITE INTERNET DU PARC ET DE DESTINATION BRENNE**

Le nouveau site du Parc naturel régional de la Brenne a été présenté ainsi que sa déclinaison sur le volet tourisme au travers d'un site dédié Destination Brenne.

Ils sont consultables en ligne sur les liens suivants :

<https://www.parc-naturel-brenne.fr/>

<https://www.parc-naturel-brenne.fr/destination-brenne>